

RÉFORME DES RETRAITES ANNONCÉE : ET LES POSTIER.E.S DANS TOUT ÇA ?

LE PROJET ANNONCÉ DE RÉFORME DES RETRAITES OCCUPE TOUTE LA PLACE MÉDIATIQUE ET BEAUCOUP DE POSTIERS, CADRES OU ENCADRANTS, S'INTERROGENT SUR LEUR SITUATION PERSONNELLE OU SUR CELLE DE LEURS PROCHES.

UNE RÉFORME INJUSTE.



Face à l'allongement programmé, de nombreux postiers cadres ou encadrants qui ont commencé à travailler tardivement, en raison de leurs années d'études par exemple, ont envisagé un rachat de trimestres. Mais en fin de carrière, les tarifs pratiqués sont exorbitants et très dissuasifs. Pire : certains collègues qui avaient racheté des trimestres d'études pour partir à 62 ans auront **perdu des milliers d'euros** avec le projet de réforme et 2 années de retraite.

UNE PERTE SÈCHE DU POUVOIR D'ACHAT ?



Si le scénario annoncé voit le jour, beaucoup sont ceux qui, déjà frappés par un âge de départ potentiel à 65 ans, subiront un effet de recul supplémentaire auquel se greffera un risque de paupérisation. Ainsi, nombre de salariés et de fonctionnaires de La Poste sont en prise à de **multiples questionnements sans réponses précises**. En projetant l'hypothèse des nouvelles dispositions, une postière cadre fonctionnaire craint que cette réforme lui provoque une perte de plusieurs centaines d'euros par mois alors qu'elle pouvait bonifier sa retraite de deux cents euros mensuels entre 62 et 65 ans selon les règles actuelles pour le même horizon (source ENSAP). Si cette hypothèse est confirmée, **cette chute de pouvoir d'achat est un hold-up !**

LE SUJET BRULANT DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES CADRES À LA POSTE.



Ce projet gouvernemental met aussi en lumière le sujet des conditions de travail des cadres et encadrants à La Poste. Insuffisamment prise en compte par notre gouvernance, l'intensification du travail avec les divers projets de fusions (productivité de 7% par an sur les filières et les fonctions supports), corrélée à une **charge mentale en augmentation constante dans l'ensemble des établissements et des services**, accroissent le développement de la **pénibilité** et induisent de forts **Risques Psycho-sociaux (RPS)**. Le succès d'une mesure comme celle du Temps Partiel Aménagé Sénior (TPAS) constitue un indicateur pertinent de l'état de fatigue de bon nombre de cadres, encadrants, forces de ventes, ou experts de tous niveaux.

POUR LA CFE-CGC, QUI REDOUTE QUE LA GRANDE FAMILLE DES POSTIERS CADRES SOIT LOURDEMENT PÉNALISÉE PAR UN MÉCANISME DE DÉCOTE LIÉ À UNE APPROCHE PUREMENT COMPTABLE, L'HEURE EST PLUS QUE JAMAIS À LA NÉCESSITÉ D'UNE ATTENTION ACCRUE DE LA POSTE AUTOUR DE SES PERSONNELS CADRES. EN NOTRE QUALITÉ D'ORGANISATION PLEINEMENT DÉVOUÉE À LEUR CAUSE, NOUS Y VEILLERONS AVEC LA PLUS GRANDE DÉTERMINATION.

**CADRES, ENCADRANTS, TECHNICIENS, FORCES DE VENTE : REJOIGNEZ LA SEULE ORGANISATION QUI DÉFEND EXCLUSIVEMENT VOS INTÉRÊTS !
LA CFE-CGC GROUPE LA POSTE**

Pour plus de précisions, rapprochez-vous de la CFE-CGC:



 <https://cfecgcgroupepostelaposte.fr/>

 cgclaposte@gmail.com

